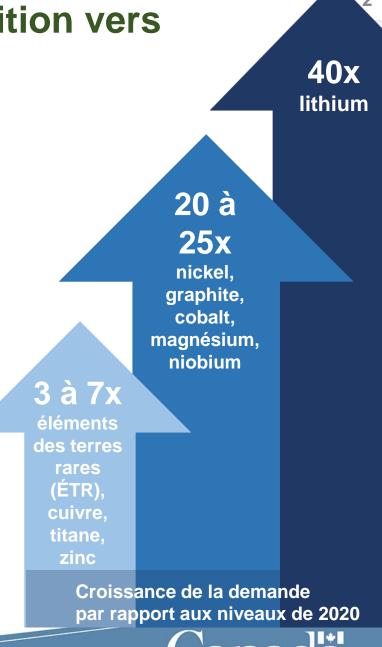


Les minéraux critiques sont essentiels à la transition vers l'énergie propre

- Il n'y a pas de transition énergétique sans minéraux critiques
- La sécurité énergétique est devenue synonyme de sécurité des minéraux critiques
- Atteindre les objectifs de l'Accord de Paris signifie quadrupler les exigences en matière d'approvisionnement en minéraux pour les technologies énergétiques propres d'ici 2040
- Les prévisions en matière de demande mondiale dépassent largement l'offre en minéraux ainsi que l'investissement en minéraux
- Si la demande n'est pas satisfaite, nous ne pourrons pas produire les technologies pour la transition de nos systèmes énergétiques et atteindre nos objectifs en matière de climat



UNCLASSIFIED - NON

Les chaines de valeurs mondiales des minéraux critiques sont concentrées et vulnérables

- Les événements géopolitiques affectent les marchés mondiaux des minéraux, augmentant la volatilité des prix et créant des goulets d'étranglement dans les chaînes d'approvisionnement.
- La production de nombreux minéraux liés à la transition énergétique est plus concentrée géographiquement que celle du pétrole ou du gaz naturel
- Dépendance à l'égard d'États aux idéologies opposées pour l'approvisionnement en minéraux et pour leur transformation





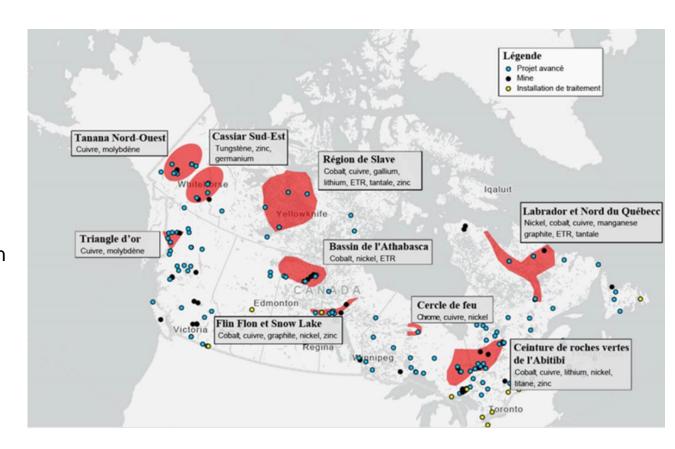
Occasion économique générationnelle pour le Canada

Mettre à profit les avantages du Canada :

- ✓ Richesse en ressources minérales de calibre mondial
- ✓ Expertise de longue date en exploitation minière
- Large éventail de capacités en matière de technologie et de fabrication
- √ Ressources d'énergie propre abondantes
- ✓ Normes environnementales et sociales ainsi que de gouvernance (ESG) élevées

Les minéraux critiques nationaux peuvent alimenter la fabrication canadienne, créer des **opportunités d'emploi**, réduire la dépendance à l'égard des importations et renforcer la sécurité économique.

Accorder la priorité à 6 minéraux pour développer des chaînes de valeur canadiennes complètes - **des mines à la fabrication** - y compris le recyclage des déchets et des produits en fin de vie



Les domaines d'intérêt de la Stratégie

La Stratégie canadienne sur les minéraux critiques comporte 6 domaines d'intérêt

Encourager la recherche, l'innovation et l'exploration

Investir dans l'exploration en améliorant la création, la recherche et l'analyse des données géoscientifiques

Travailler à la diversification de la main-d'œuvre et à la prospérité des communautés

Promouvoir la contribution de travailleurs diversifiés à la transition vers l'énergie verte du Canada comme partie intégrante de la main-d'œuvre pour les minéraux critiques

Accélérer le développement de projets

Accélérer le développement de projets d'extraction minière, de traitement, de matières minérales / d'intrants et de recyclage de minéraux critiques

Construire une infrastructure durable

Construire des infrastructures durables pour permettre la mise en valeur des minéraux critiques, tout en apportant des bénéfices aux communautés locales

Faire progresser la réconciliation avec les Autochtones

Faire progresser la réconciliation économique avec les Autochtones et favoriser la participation significative aux projets concernant les minéraux critiques

Renforcer le leadership et la sécurité à l'échelle mondiale

Développer des chaînes d'approvisionnement mondiales plus résilientes qui seront protégées des perturbations du marché, ce qui préserverait la sécurité économique du Canada



Investir dans le développement des minéraux critiques

Le budget de 2022 propose de fournir jusqu'à **3,8 milliards de dollars sur huit ans** pour mettre en œuvre la **première Stratégie canadienne** sur les minéraux critiques. Cela créera des milliers de bons emplois, fera croître notre économie et fera du Canada un élément essentiel de l'industrie mondiale croissante des minéraux critiques.

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

\$144,4 millions pour soutenir la recherche et le développement de technologies pour soutenir les chaînes de valeur des minéraux critiques







INFRASTRUCTURE

Jusqu'à \$1,5 milliard pour les investissements dans les infrastructures qui soutiennent le développement minier critique

RELATIONS AUTOCHTONES

\$25 millions pour un engagement $\bigcirc -\bigcirc$ précoce et le renforcement des capacités







0 - 0

CRÉDIT D'IMPÔT

Un crédit d'impôt pour l'exploration de minéraux critiques de 30 % pour les minéraux critiques ciblés

PROJETS INNOVANTS

\$1,5 milliard pour soutenir les applications de fabrication, de transformation et de recyclage

SUPPORT RÉGLEMENTAIRE

\$40 millions pour soutenir les processus réglementaires du Nord (RCAANC)





GÉOSCIENCES PUBLIQUE

0 - 0

\$79,2 millions pour aider à trouver la prochaine génération de gisements de minéraux critiques





Favoriser les objectifs

environnementaux et internationaux ainsi que de réconciliation



Environnement, gouvernance et société

Comptabiliser les impacts sur l'environnement et les communautés, les responsabilités environnementales et les responsabilités des communautés

Protection de la nature

Limiter l'empreinte écologique des activités

Recyclage et diminution des déchets

Favoriser une économie circulaire des minéraux critiques extraits de déchets miniers et de déchets en fin de vie

Atténuation du changement climatique

Réduire les émissions de gaz à effet de serre par le truchement de l'électrification et de l'innovation



Mobilisation précoce

Veiller à la mobilisation significative des groupes autochtones de la conception de projet à la restauration

Réconciliation économique

Reconnaître le rôle important des communautés et des entreprises autochtones dans l'industrie et les projets miniers modernes

Mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA)

Renforcer la capacité réglementaire liée aux projets, et y inclure des principes de la DNUDPA



Normes ESG

Favoriser des normes ESG et de traçabilité auprès des partenaires internationaux

Droits de la personne

Mettre l'accent sur les normes de travail, les droits de la personne et la gouvernance dans les forums multilatéraux

Chaînes d'approvisionnement stables

Créer des chaînes d'approvisionnement stables pour le Canada et ses alliés

Investissements et partenariats

Attirer les investissements directs étrangers, et établir des partenariats avec des pays qui partagent nos points de vue sur la R-D et l'innovation



Cadre pour un approvisionnement responsable

ENVIRONNEMENTAL

SOCIAL

- Compétitivité carbone
- Protection de la nature
- Réduction des déchets
- Recyclage/économie circulaire
- **Partenariats** avec les populations autochtones
- Lutte contre le travail forcé
 - Normes de sécurité
 - Éducation/développement des compétences
- **Tracabilité**
- Vers le développement minier durable
- **Normes** ISO

Conduite responsable des entreprises à l'étranger

GOUVERNANCE

- Lignes directrices et engagements internationaux,
- Outils de politique commerciale
 - Cadres d'investissement



La stratégie canadienne sur les minéraux critiques contribuera à faire progresser les normes ESG au Canada, tout au long de la chaîne de valeur.

Évaluation des projets miniers sous la LEI 2019

- Contrairement à la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (LCEE, 2012), la Loi sur l'évaluation d'impact (LEI, 2019) exige spécifiquement l'analyse des effets économiques d'un projet, qu'ils soient positifs ou négatifs.
 - L'éventail des effets économiques potentiels est large.
- RNCan fournit une expertise économique à l'Agence d'évaluation d'impact du Canada (AÉIC) en vertu de l'article 23 (a) de la LEI (2019):
 - Il incombe à toute autorité fédérale possédant l'expertise ou les connaissances voulues en ce qui touche un projet désigné devant faire l'objet d'une évaluation d'impact de fournir, sur demande et dans le délai précisé, les renseignements utiles: à l'Agence





Évaluation des projets miniers sous la LEI 2019

Échéancier

- Planification
- Étude d'impact
- Évaluation d'impact
- Processus décisionnel
- Postdécision

Phase 1: Planification

- Description initiale de projet (promoteur):
 - projet, objectif, besoin et solutions de rechange envisagées, planification du projet et analyse financière (p. ex., modélisation actualisée des flux de trésorerie)
- Sommaire des enjeux préparé (AÉIC)
- Réponse au sommaire des enjeux et description détaillée de projet (promoteur)
- Élaboration des lignes directrices individualisées (AÉIC, autorités fédérales)

Phase 2: Étude d'impact

- Effets sur les composantes valorisées (VC)
- Analyses de sensibilité
- Évaluation des effets cumulatifs



Responsabilités des acteurs sous la LEI 2019



 Fournit une analyse et évalue les effets économiques du projet en suivant les lignes directrices individualisées à l'étude d'impact



- Élabore les exigences des lignes directrices individualisées relatives à l'étude d'impact en matière d'effets économiques
- Publie des guides et orientations sur la manière de procéder



- Appuient l'AÉIC dans l'élaboration des lignes directrices économiques
- Fournissent des conseils d'experts sur l'analyse économique du promoteur, en utilisant le document d'orientation comme cadre



Lignes directrices individualisées (LDI)

- Conditions de référence
 - La disponibilité de la main-d'œuvre qualifiée et non qualifiée
- Effets sur les conditions économiques
 - Une analyse du potentiel de pénurie locale de main-d'œuvre dans certains secteurs à la suite du projet
- Mesures d'atténuation et d'amélioration
 - Décrire les mesures qui peuvent être prises pour atténuer la pénurie locale de maind'œuvre que le projet pourrait causer dans certains secteurs





RNCan - Secteur des Terres et Minéraux Division des analyses de l'industrie et économique

- RNCan révise l'information provenant du promoteur et identifie des enjeux qui peuvent se retrouver dans le Sommaire des questions produit par l'AÉIC
- RNCan s'assure que les lignes directrices individualisées (LDI) liées aux effets économiques apportent une compréhension exhaustive des aspects économiques du projet.
- RNCan n'adopte aucune position à l'égard de l'approbation d'un projet.
 L'expertise de RNCan au niveau économique consiste à s'assurer que l'information soumise par le promoteur est exacte, disponible et suffisante afin que le public et les décideurs puissent prendre des décisions informées.
- RNCan peut, au besoin, rencontrer le promoteur, par l'entremise de l'AÉIC, afin de le guider dans les exigences liées aux lignes directrices individualisées pour le contexte économique





Projet minier sous la LEI 2019 lié à la Stratégie canadienne des minéraux critiques

Le cas du projet Mont Sorcier





Projet minier Mont Sorcier



- Mine de fer et vanadium
- Situé sur le territoire traditionnel cri (Eeyou Istchee Baie-James)
- Situé à 20 km au nord-est de la ville de Chibougamau
- Capacité: 13 700 tonnes/jour
- Durée: 21 ans



Mont Sorcier

Composante valorisée

Enjeu

Lignes directrices

Composante valorisée:

Retombées économiques locales

Enjeu

Consolidation des retombées économiques du projet au niveau local

Contribution de RNCan au Sommaire des questions (AÉIC):

Besoin d'informations sur les différentes options qui sont possibles pour le promoteur pour ce qui est des contrats de service et d'approvisionnement local et régional en phase d'exploitation.





Composante valorisée

Enjeu

Lignes directrices

- Évaluer les avantages économiques nets pour l'ensemble de l'économie, y compris :
 - une évaluation quantitative des effets sur les recettes des administrations locales, régionales, provinciales, territoriales ou fédérales, y compris celles des peuples autochtones, provenant des prélèvements fiscaux, des redevances, du partage des recettes et d'autres moyens pour chaque étape du projet;
- Décrire les effets du projet sur l'ensemble de l'économie locale, y compris
 - une estimation et une description des effets économiques directs, indirects et induits du projet à court et long terme;
 - les sources et les méthodes utilisées pour élaborer des multiplicateurs et des estimations et, lorsqu'un multiplicateur générique ne reflète pas fidèlement la situation particulière du projet, fournir des preuves de l'activité économique particulière qui résultera de la mise en œuvre du projet.



Conclusions

- Mandats de RNCan:
 - Mettre de l'avant la science et favoriser la prise de décision fondée sur des données probantes
 - Soutenir les efforts gouvernementaux qui visent à réduire les GES et à appuyer l'économie verte
- La Stratégie des minéraux critiques et l'expertise fournie par le Secteur des Terres et Minéraux dans le cadre des évaluations d'impact sont donc directement liés aux mandats de RNCan



MERCI!



Centre d'excellence sur les minéraux critiques: cmce-cemc@nrcan-rncan.gc.ca



